

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce international Question écrite n° 11938

Texte de la question

M. Jean-Michel Marchand attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'accord multilatéral sur l'investissement. Cet accord est conçu pour accélérer le processus de libéralisation des investissements, tout comme le fut l'OMC dans le domaine des échanges commerciaux. Les négociateurs envisagent l'ouverture du traité à la signature par les représentants des gouvernements lors de la conférence ministérielle (théoriquement prévue fin avril 1998) et une ratification dans les meilleurs délais. Or le texte recèle de graves dangers et fait naître de sérieuses inquiétudes dans des domaines qui concernent tous les citoyens et au premier chef les élus. Le projet de traité, en effet, prévoit des obligations à la charge des parties contractantes, c'est-à-dire des Etats, mais aucune obligation à la charge des investisseurs privés. Par ailleurs, la notion d'investissement est très large et couvre absolument tous les domaines. C'est pourquoi, il souhaite connaître sa position sur les éventuelles répercussions de l'AMI dans le domaine du logement.

Texte de la réponse

Le projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) évoqué par l'honorable parlementaire a fait l'objet d'un suivi attentif par le ministère de l'équipement, des transports et du logement dans le cadre de la concertation interministérielle. La portée générale de cet accord pouvant englober de nombreux secteurs relevant de la responsabilité du ministre de l'équipement, notamment dans les domaines des transports et du logement, les réserves nécessaires ont été prises en compte dans le cadre de l'élaboration de la position française. Le report des discussions sur ce projet, récemment intervenu, sera mis à profit pour poursuivre l'expertise des conséquences qu'il serait susceptible d'impliquer.

Données clés

Auteur: M. Jean-Michel Marchand

Circonscription: Maine-et-Loire (4e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11938 Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : équipement et transports Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1582 **Réponse publiée le :** 10 août 1998, page 4463